

VILLE D'APT

DOSSIER DE PRESSE

Lancement du réseau de bus
Mobily le transport 100% Apt

Contact :
communication@apt.fr
04 90 74 00 34



MOBILY

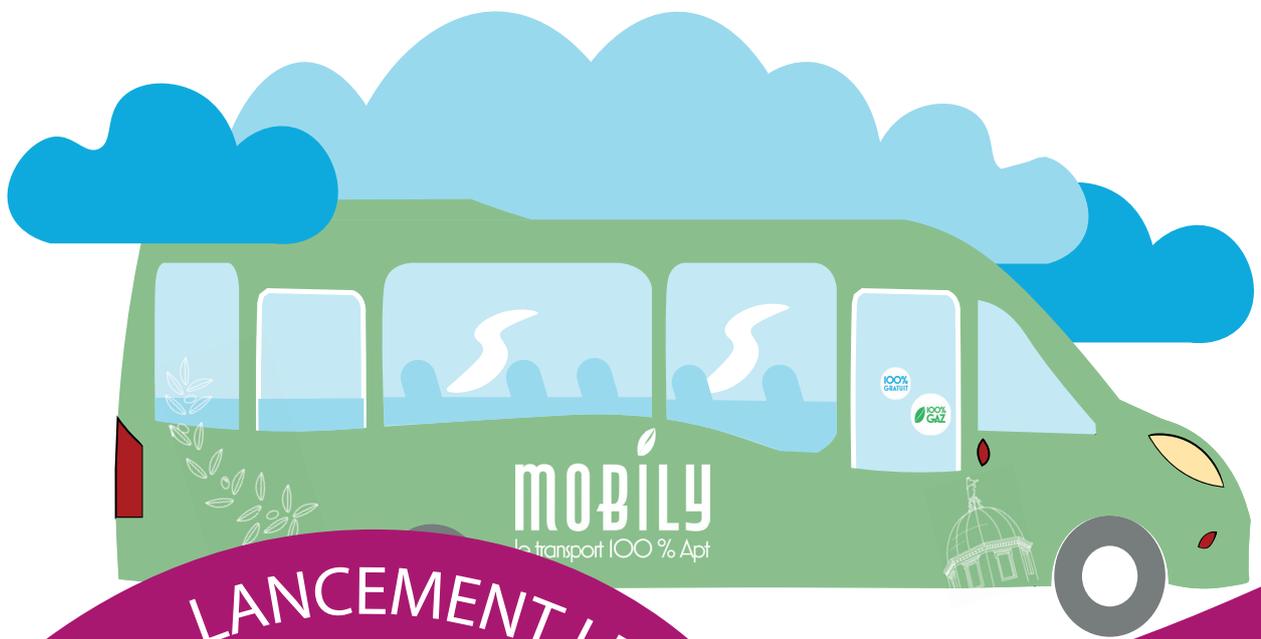
le transport 100 % Apt

UN NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT

Contexte

La Ville d'Apt a lancé une étude sur les déplacements entre les différents quartiers aptésiens, les lieux d'habitation, et de travail, les établissements scolaires et les commerces, les infrastructures de sports et de loisirs.

Cette étude a permis d'identifier deux tracés de lignes de bus qui permettraient de renforcer la mobilité et le confort des usagers. C'est ainsi qu'est né le projet de créer un réseau de transport local dont l'exploitation a été confiée aux entreprises Sumian et Odyia.



LANCEMENT LE 15 OCTOBRE 2021

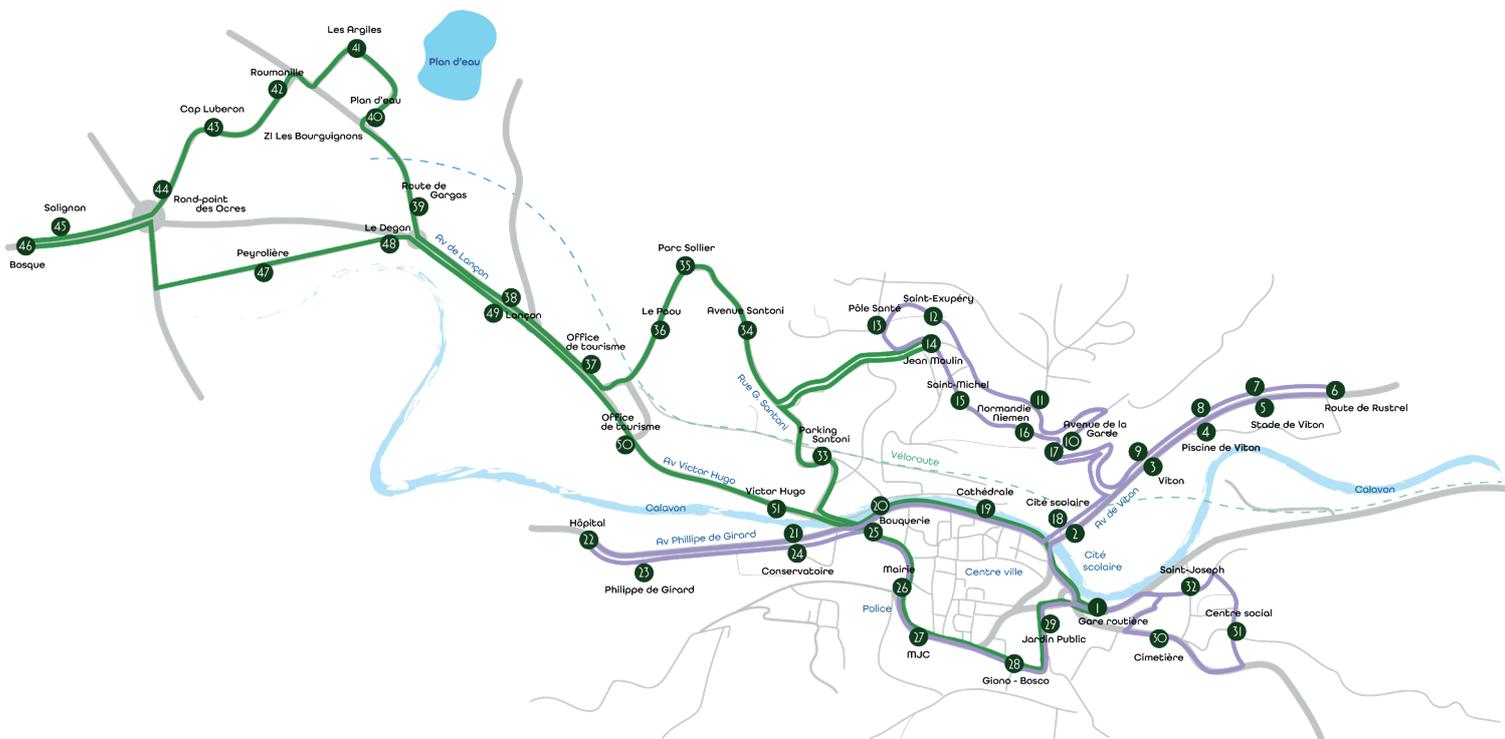


OBJECTIFS

Mobilité et Environnement

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville d'Apt a souhaité mettre à la disposition des habitants un réseau de transport local qui soit à la fois 100% aptésien, 100% gratuit et 100% accessible.

Dans une logique de réduction de la pollution, les véhicules de ce nouveau réseau de transport seront remplacés par des bus fonctionnant uniquement au gaz naturel (GNV) dans le courant du 1er semestre 2022.



2 LIGNES

Mobilité interquartier renforcée

Les bus circuleront du lundi au samedi sur deux lignes : ligne A (violet) et ligne B (vert). Ils couvriront un large secteur qui s'étendra notamment à la gare routière, la cité scolaire, la route de Rustrel, l'avenue de la Gare, le pôle santé, le quartier Saint-Michel, la Mairie, le conservatoire, l'hôpital, les écoles Giono-Bosco, le Paou, l'office de tourisme, Bosque, Cap Luberon ou encore le plan d'eau.

MOBILY

le transport 100 % Apt

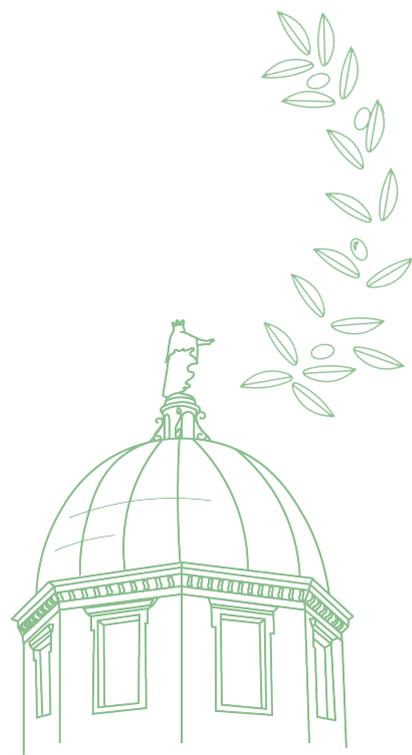
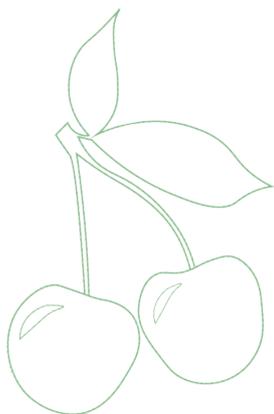
UNE MARQUE ET UN GRAPHISME RECONNAISSABLES

Identité visuelle

Créée par le Service Communication de la Ville d'Apt, la charte éditoriale et graphique de ce nouveau réseau de transport a été conçue comme une invitation à la mobilité douce.

La marque « Mobily le transport 100% Apt » permet d'identifier immédiatement le réseau et vise à favoriser son appropriation par les futurs usagers. La rondeur et le dynamisme de la typographie, la couleur vert olive et l'élément de la feuille renvoient directement aux objectifs du projet.

Les illustrations graphiques de la cathédrale Sainte-Anne, de la branche d'olivier et de la cerise renvoient quant à elles à quelques éléments phare de la capitale du Luberon : patrimoine, environnement et gastronomie.



FINANCEMENTS

Un projet cofinancé

La commune d'Apt a créé un budget annexe Transport qui permet de gérer tous les mouvements liés à cette compétence et les transports scolaires à partir de 2022.

Le nouveau réseau de transport bénéficie de la taxe mobilité qui associe les entreprises, les structures privées et publiques de plus de 10 salariés, au financement des lignes de bus. Cette contribution consiste en un pourcentage de la masse salariale qui a été fixé pour 2021 par le conseil municipal d'Apt au taux de 0,4 % (contre un maximum de 0,55 %). Ainsi par exemple, la mairie d'Apt abondera elle-même au cofinancement de ce projet.

La commune a aussi déposé des dossiers de demande de subvention pour les travaux d'aménagements des quais et de signalétique des arrêts de bus. D'une part, auprès des services de l'État dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Et d'autre part, auprès de la Région SUD dans le cadre du contrat régional d'équilibre territorial (CRET).

Enfin, il est à noter que la taxe mobilité permet de financer les infrastructures liées à tous les modes de déplacement doux (quais de bus, pistes cyclables, circulation piétonne, signalétiques,...).

INFORMATIONS



**Trajets et horaires
des 2 nouvelles lignes de bus :**

**Accueil : Hôtel de Ville
Place Gabriel Péri - 84 400 Apt
Site internet : www.opt.fr
Application : Zenbus**



zenbus